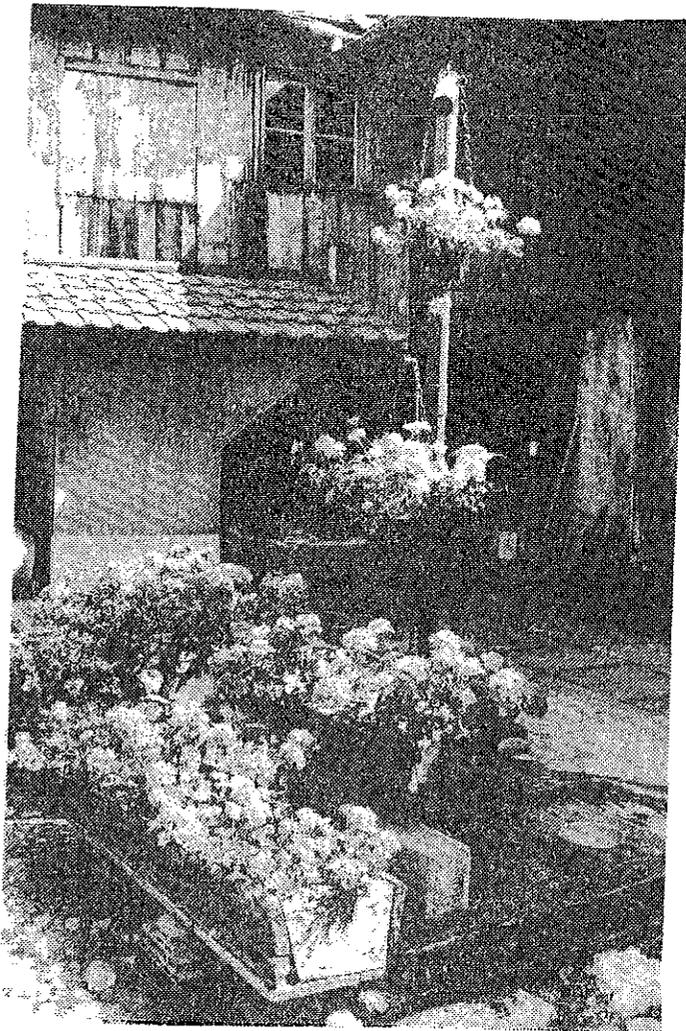


BULLETIN MUNICIPAL
SENTHEIM



Ce 23^e Bulletin Municipal me donne l'occasion, au nom de tous les conseillers de remercier Electrices et Electeurs de la confiance que vous avez accordée à la municipalité sortante et à la jeune équipe.

Ce nouveau conseil soudé et dynamique se veut à l'écoute de tous les habitants.

C'est une tâche difficile, mais exaltante.

Nous aurons beaucoup à réaliser, courage et idées ne manquent pas, et c'est ensemble que nous réussirons.

Vos suggestions, vos critiques

peuvent nous aider dans cette voie.

Nous espérons que malgré la rigueur des temps actuels, nous arriverons à créer les conditions d'une vie quotidienne plus harmonieuse dans un cadre plus humain.

En vous souhaitant une agréable fin d'année, je tiens à vous transmettre mes vœux les plus chaleureux pour 1984.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Raymond MATTAUER , Maire

Joseph EHRET

Adjoints

s'occupe plus spécialement
des dossiers de l'eau potable
de l'assainissement et des
différents chantiers.

Marcel MATTAUER

est responsable des batiments
communaux, des forêts, des dossiers
agricoles et du cadre de vie.

Les Adjoints remplacent le Maire en cas d'indisponibilité.

les Commissions

Les Commissions étudient les différents problèmes afin de proposer des solutions au Conseil Municipal pour décision.

Le Maire président de droit et les Adjoints sont membres de toutes les Commissions.

Finances - Budget.

Elle s'occupe de la gestion des Finances Communales et propose après étude, la répartition des dépenses et des recettes.

Responsable: Guy JORDY - Membres: Serge BUHR, René HIRTH, Raymond NIKLOWITZ, Jacques SCHWARTZ.

Agriculture - Forêts.

Son rôle est de préparer avec l'aide de l'O.N.F. les plans de coupe les travaux de repeuplement de la forêt, l'acquisition et la vente de terres, l'aménagement des chemins ruraux, la location de la chasse, l'environnement.

Responsable: Marcel MATTAUER - Membres: Alain EHRET, Bernard SCHEUBEL, Gérard SUTTER.

Urbanisme

Elle cherche à garder au village son visage propre, examine les permis de construire, prévoit et surveille les travaux, veille à l'entretien des batiments communaux.

Responsable: Rolan DANGEL - Membres: Alain EHRET, Guy JORDY, Raymond NIKLOWITZ, Serge REALINI, Bernard SCHEUBEL.

Sports-Loisirs-Animation

Cherche à encourager l'animation, la pratique des différentes activités sportives et culturelles, le développement des associations.

Responsable: Serge REALINI - Membres: Serge BUHR, René HIRTH, Guy JORDY ; Raymon NIKLOWITZ.

Affaires Sociales

Essaie de répondre aux différents cas sociaux, personnes âgées, handicapés, orphelins.....

Responsable: Hélène ARNITZ- Membres: Roland DANGEL, Michel EMBERGER, Gérard SUTTER.

Enseignement-famille.

Est à l'écoute des parents, des élèves et des enseignants.

Responsable: Serge BUHR- Membres: Hélène ARNITZ, Michel EMBERGER Gérard SUTTER.

Bulletin Municipal

Tient à informer sur l'action, les réalisations et les projets du Conseil Municipal. Le Bulletin est ouvert à tous.

Responsable: Alain EHRET, Membres : René HIRTH, Serge REALINI, Gérard SUTTER.

Commission Communale des impôts directs

Elle se réunit avec le représentant de la direction des impôts, pour procéder à la mise à jour annuelle des bases de la taxe d'habitation et de la liste des assujettis à la taxe professionnelle.

Membres:

SCHWARTZ Jacques

FARNY Fernand

SCHMIDT Roland

KIEFFER Eugène

HIRTH François

HAFNER Claude Rixheim

BISSLER Patrick

SINGER Francis

DITNER Bernard

GENSBITTEL Joseph

HIRTH Aloyse

SCHNEBELEN Paul Soppe le Haut

Commission extra-municipale.

Chaque fois que les circonstances le permettent, nous souhaitons faire participer des personnes compétentes et intéressées, extérieures au Conseil Municipal, à l'étude des projets de la Commune.

Délégués auprès des syndicats.

S.I.V.O.M.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la vallée de la Doller regroupe les 18 communes de Sewen à Burnhaupt le Bas et a pris en compte la gestion de la Cité Scolaire de Masevaux (collège et LEP), le Centre de Secours, La Zone industrielle de Pont d'Aspach, le Tourisme...

Délégués: R HIRTH, M EMBERGER

syndicat d'assainissement.

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Lauw Sentheim et Guewenheim prend en charge les travaux des réseaux d'assainissement, de la station d'épuration de Guewenheim qui collectent les eaux usées des trois communes.

Délégués: R MATTAUER, J EHRET, A EHRET.

syndicat du bassin de la doller.

Le syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Doller s'occupe des travaux à réaliser le long de la Doller, afin de prévoir les inondations et l'alimentation en eau potable de la ville de Mulhouse (barrage de Michelbach).

Délégués: R MATTAUER, M MATTAUER

S.I.C.T.O.M.

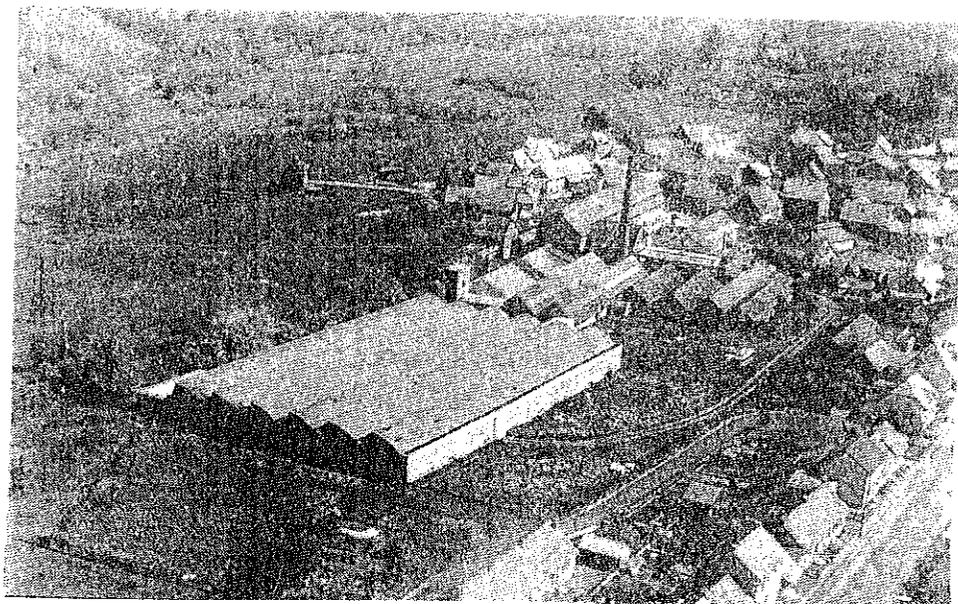
Le Syndicat Intercommunal de Traitement et de Collecte des ordures ménagères regroupe 62 communes de la vallée de la Doller, du Territoire de Belfort et de la Haute Saône, et gère l'usine installée à Etueffont près de Rougemont le Château.

Délégués: M EMBERGER, S REALINI.

zone artisanale



L'avenir est dans
la création
de petites unités
industrielles



En dehors des sections ponctuelles, la Municipalité a mis l'accent sur l'aménagement de la zone artisanale, car encourager l'initiative favoriser la création et l'extension d'entreprises artisanales c'est maintenir l'emploi au village.

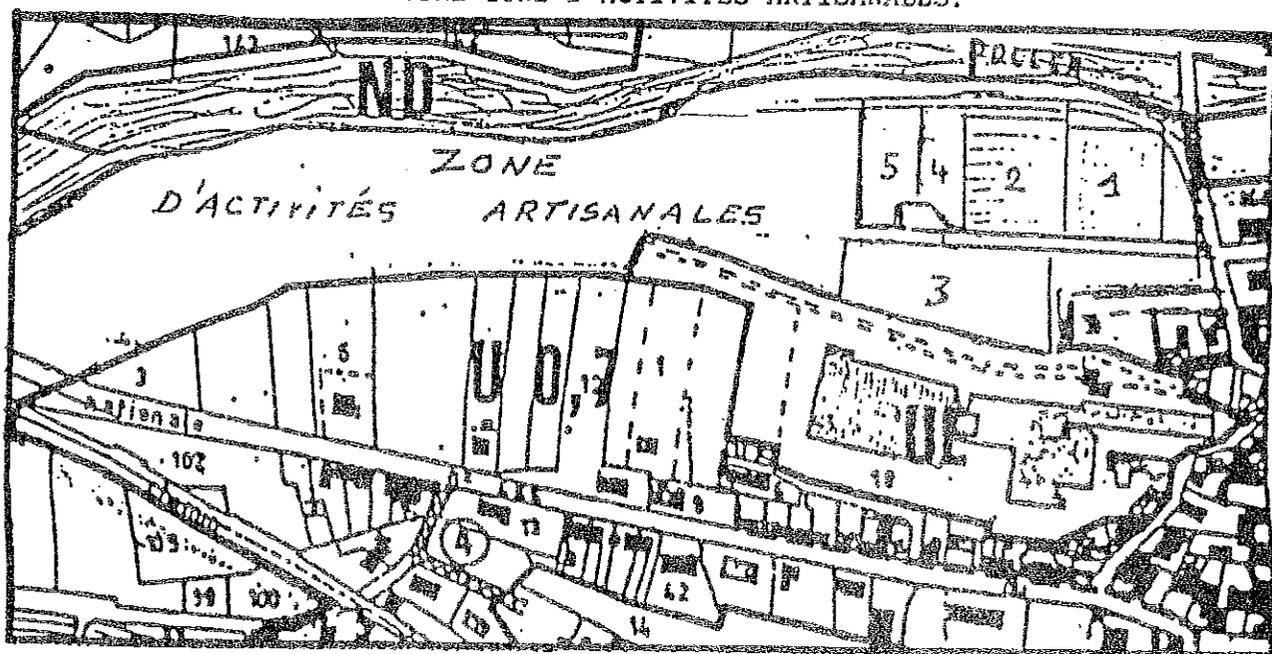
Sur les 7 hectares de la zone, une première tranche vient d'être aménagée par l'entreprise Marc Schmitt de Sentheim (Voirie et Assainissement) et l'entreprise Bohler de Masevaux (Eau potable)

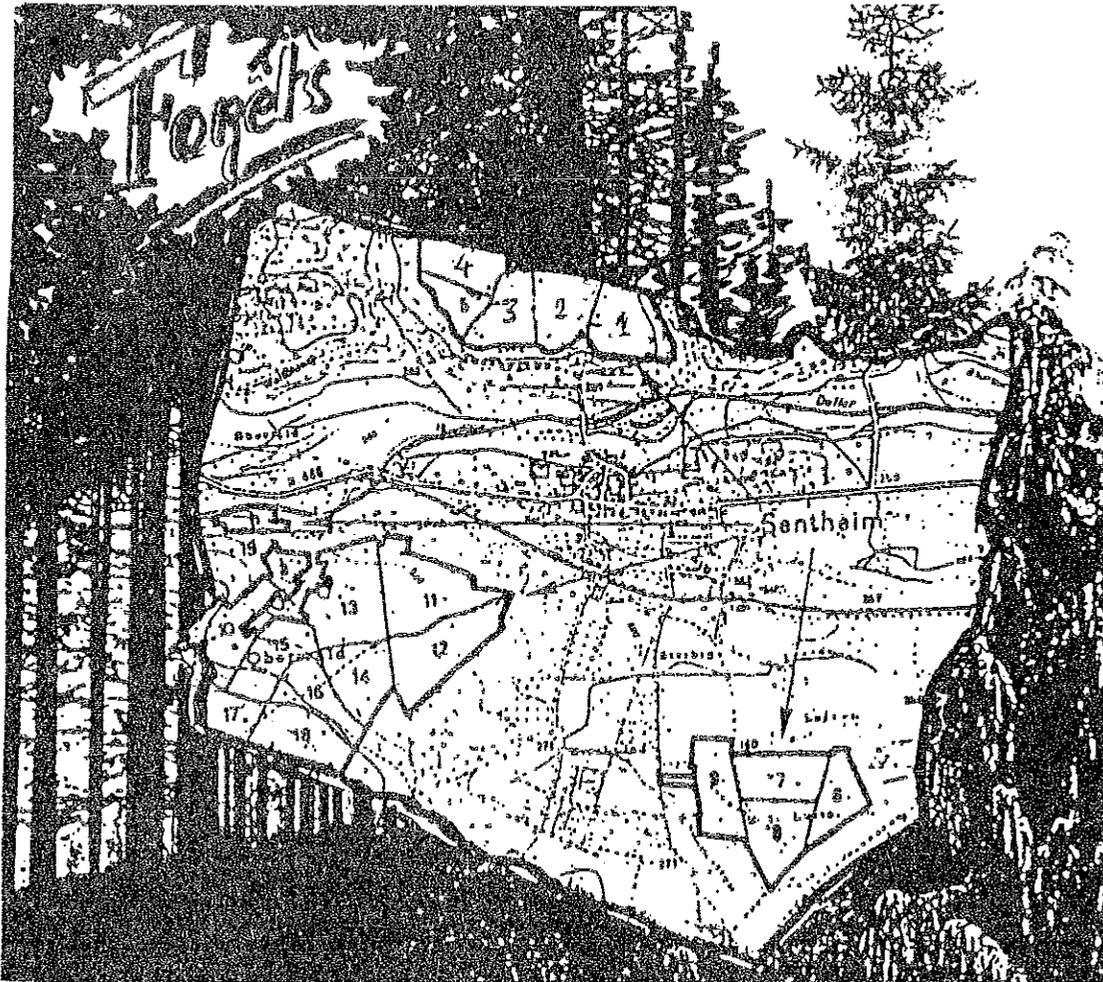
la parcelle 1 a été acquise par l'Entreprise Hirth fils de Sentheim - Serrurerie- Ferronnerie-Menuiserie Aluminium.

La parcelle 2 par l'entreprise Francis Singer de Sentheim Electricité- Chauffage-Sanitaire -Dépanage.

Des contacts ont été pris pour les parcelles 3,4,5 .

FAITES CONNAITRE NOTRE ZONE D'ACTIVITES ARTISANALES.





*La forêt communale d'une superficie de 114 hectares est gérée et aménagée par les agents de l'O.N.F. (Office National des Forêts)
Son exploitation rationnelle procure à la Commune un appréciable revenu.*

Pour 1984 il est prévu la coupe définitive de la parcelle 1, permettant ainsi la régénération naturelle d'une chênaie.

-Une coupe d'éclaircie dans la parcelle 12.

-Une coupe d'éclaircie dans la parcelle 10B.

-Le façonnage sur pied par des particuliers de layons de débardage dans les parcelles 3,4,et 5.

Les personnes qui souhaiteraient un lot de branchages dans les parcelles 12 et 10B, ou une coupe sur pied dans les parcelles 3,4,5 sont priées de se faire connaître à la Mairie.

FLEURS

LA CARTE DE VISITE d'un VILLAGE.

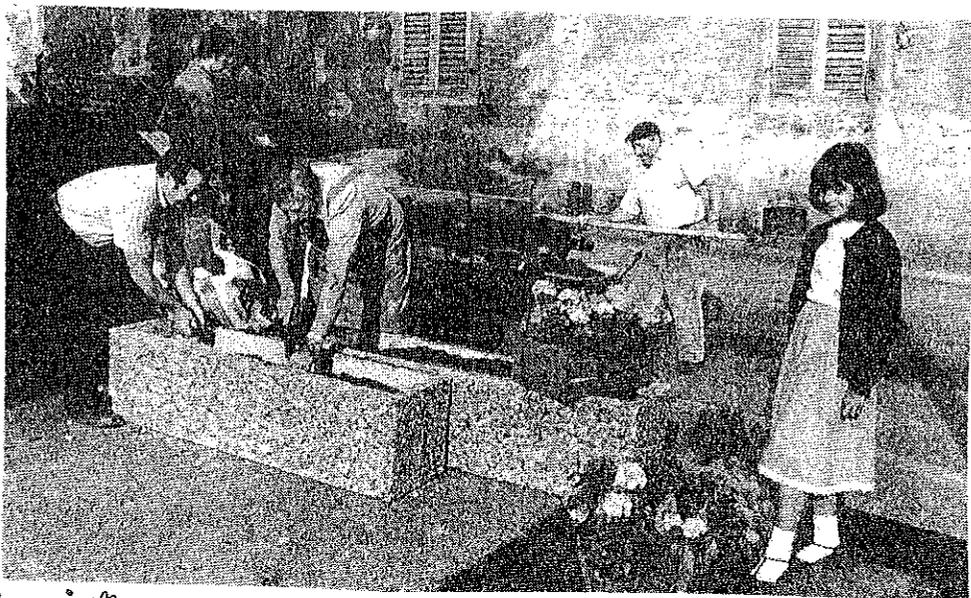
Des bacs fleuris ont été installés cet été.

Cette initiative a été encouragée par le prix "Cora" (1000 francs pour la Commune), qui a été remis à la jeune Audrey GESSIER de la rue Louis Bian, lors du concours " l'Histoire de mon Clocher", et par les personnes qui ont spontanément accepté d'assurer l'entretien des massifs placés le long de la grand' rue.

Nous tenons à remercier tout particulièrement:

Mme MONETTI Mme BRODHAG Mme LAROSE Mme REALINI
Mme ZEISSER Mlle SCHMITT Mme BICKEL

ET M Lucien STEMPFEL qui a bien voulu nous conseiller et s'occuper du choix et des plantations dans les bacs.



Village fleuri

Une commission a parcouru le village et à l'unanimité a décerné des prix à :

1er Prix Mme Jeanne RENCK 12 rue de Mortzwiller

2° Prix M Mme Bernard CELLIER 6 Impasse des Frênes

3° Prix M Mme Xavier wolff 2 Vieux Chemin.

La Municipalité adresse également les plus vives félicitations pour la décoration des maisons à :

Paul Brodhag 6 grand' rue Eugénie BUCKENMEYER 1 rue de la Roseraie

Arthur BUBISUTTI 9 rue St Georges Jacques DANTUNG 5 rue de Mortzwiller

Suzanne FINCK 66 Grand' rue Alfred Fritsch 2A rue du 29 Novembre

Paul GROSSET 21 rue des Primevères J Luc LEMOINE 16 rue des Primevères

Jean REITER 5 rue du Chêne Elisabeth SCHEUBEL 6 rue St Georges

Georges STEGER 7 rue Kattenbach Gilbert VINTER 4 impasse du Frêne

FELICITATIONS aux lauréats et à tous ceux qui ont contribué au fleurissement de la Commune.

FLEURIR, c'est offrir, c'est la garantie d'un accueil et d'un art de vivre. N'hésitez pas à composer vos clôtures, à harmoniser vos espaces.

Nous travaillons!

Centre de Soins Un traitement de fond pour une malade!

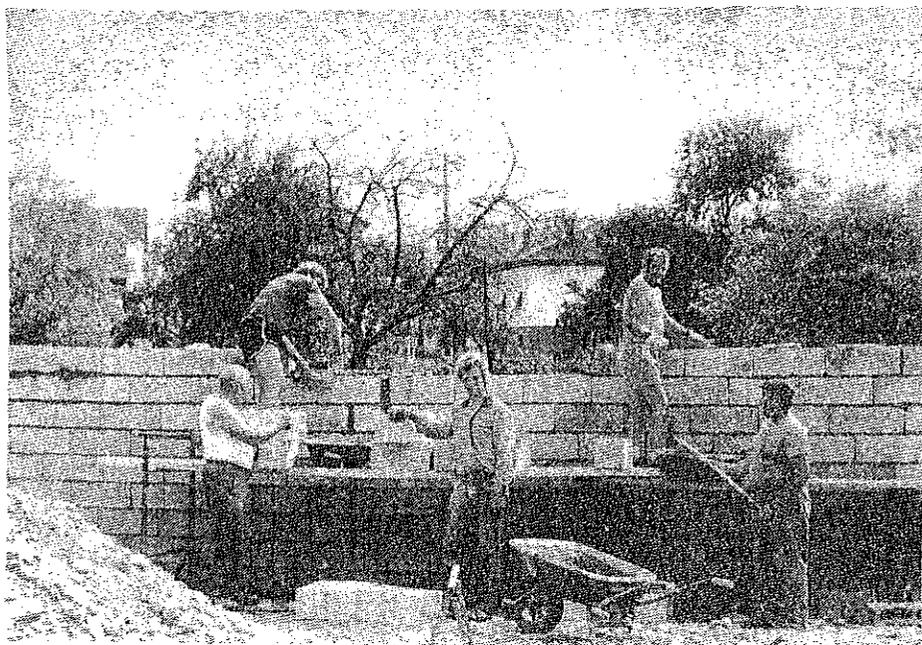
Le vieillissement de la charpente était à l'origine d'infiltrations et de dégradations. Il a fallu refectionner, charpente, couverture, zinguerie et cheminée. C'est l'entreprise Bubissuti de Senheim qui a réalisé les travaux. Coût de l'opération: 67257 francs.

Groupe Scolaire. Pour miser l'Avenir.

Le regroupement des classes à l'ancienne école des filles a été une des priorités programmées par l'ancien Conseil. La première tranche a été réalisée.

La classe de M Masson a pu s'installer dès la rentrée dans la salle rénovée de l'ancienne maternelle. La cour a doublé de surface, de nouvelles installations sanitaires et le mur d'enceinte ont été réalisés par les agents communaux aidés par les adjoints, des conseillers et des bénévoles.

Une collaboration
qui a valeur
d'exemple auprès
des futurs citoyens
que sont les jeunes
élèves.



Pour mieux vivre.....

Eau potable.

Pour permettre la détection des fuites et des ruptures de conduite (fréquentes au printemps et en automne) il s'avère indispensable de sonder les robinets d'arrêt des branchements particuliers. Chaque propriétaire devrait connaître l'emplacement exact de cette vanne et prendre soin qu'elle soit visible et accessible à tout moment en cas de sinistre ou de fuite d'eau.

La Commission municipale passera prochainement dans votre quartier pour vérifier ces branchements.

Si vous décelez une chute de pression, voir un chuintement suspect n'hésitez pas à avertir la Mairie.

Entretien des trottoirs et caniveaux.

La propreté des caniveaux et des trottoirs bordant chaque propriété incombe aux propriétaires riverains. En cas de défaillance, la commune peut procéder au nettoyage, aux frais de l'intéressé en défaut.

Ordures - Décharge publique

Cette décharge qui devait être supprimée continue à poser des problèmes dus au manque de discipline des usagers.

Il est rappelé que le dépôt d'ordures ménagères est interdit (le ramassage étant effectué chaque semaine), et qu'il est recommandé de niveler terre et détritrus déposés.

Les débris de maçonnerie (pierres, tuiles) pourront servir à combler les chemins forestiers. Se renseigner à la Mairie.

Ramonage.

Il est rappelé que dans notre région on est tenu de faire ramoner les cheminées deux fois par an. En cas de sinistre, l'assurance n'est pas tenue de rembourser les dégâts s'il est prouvé que les conduits n'ont pas été ramonés. C'est au propriétaire de faire appel au ramoneur.

Pour le canton: Louis REITZER 10 rue de l'hôpital Masevaux
tél: 82 41 94 .

Permis de construire

Il y a lieu d'introduire une demande de permis de construire pour toute construction, fut-elle à caractère provisoire, en bois ou démontable: -qu'il s'agisse d'une addition de construction, d'un garage, d'un hangar, d'un abri de jardin ou toute autre construction ou tout simplement de créations d'ouvertures (portes, fenêtres) à un ancien immeuble.

Circulation

Des panneaux de "STATIONNEMENT INTERDIT" ont été apposés rue Cetty. Il est demandé aux usagers et notamment aux parents qui accompagnent leurs enfants à l'Ecole Maternelle de stationner Place de l'église et non dans la rue.

Votre obligeance nous éviterait de mettre cette rue en sens unique.

Cimetière

D'importantes dégradations ayant été commises au cimetière par des enfants, il est rappelé que l'accès du cimetière est interdit aux jeunes non accompagnés.

Sport.

Un nombre toujours croissant de Sentheimois tiennent à ajouter à leur vie quotidienne l'exercice d'un sport sans pour autant adhérer à une association.

Ne serait-il pas possible de grouper autour de quelques "animateurs" les fervents de la bicyclette, de la marche, du jogging, du ski, de la pétanque,.....

Prenez contact avec les membres de la Commission Sports et Loisirs ou à la Mairie.

Y a-t'il des volontaires pour aménager un parcours sportif, genre Parcours VITA ?.....

Programme 1984.

Clocher

Le clocher accuse le poids des ans. Restauré en partie en 1931, des infiltrations au niveau de la croix et de la sphère ont endommagé la charpente. La croix de 7 mètres n'a plus d'assise solide et penche vers le chœur, des ardoises menacent de tomber.

Une très onéreuse opération s'avère indispensable.

Assainissement

Le syndicat Intercommunal d'assainissement a prévu pour 1984, l'assainissement de la rue de la Forêt et de la rue de la Sapinière. L'écoulement des eaux claires de la rue de Mortzwiller et de la rue de Soppe le Haut est au programme de 1983..

Plateau sportif

Dans le cadre du transfert des classes primaires à l'Ecole des filles, il est prévu dans le prolongement de la nouvelle cour, l'aménagement d'un plateau sportif avec terrain de basket, Volley Ball, Hand Ball et éventuellement un terrain de tennis en attendant celui du complexe sportif(Centre de Loisirs) en aval du village.

Centre de loisirs

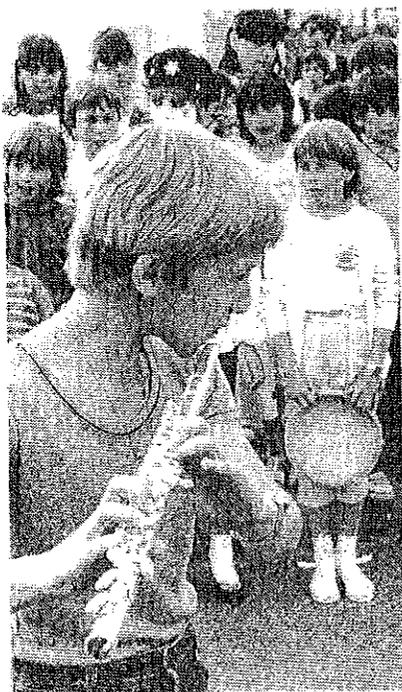
Une première étape a été franchie grâce à la bienveillance de la Société Civile des Frères St Jean de Dieu qui a accepté de nous céder près d'un hectare de terrain dans le prolongement du terrain de foot ball.

L'achat des autres terrains est en cours et permettra d'envisager dans un avenir assez proche la réalisation du centre de loisirs.

Square Jolibois

La parcelle "Espace Vert" du Lotissement Jolibois va être aménagée en terrain de jeux et espace vert, avec la collaboration de M Hasselbach. Y aura-t'il quelques volontaires pour assurer la "finition" ?....

LA FÊTE de la MUSIQUE



Spontanée, elle le fut cette fête de la Musique à Sentheim. Conçue dans la hâte et organisée dans l'improvisation, elle rassembla un public sympathique et très engageant. La place de l'église célébra l'occasion dans des accords de rythmes modernes, puis dans la ferveur du chant commun, à la faveur de quelques vers d'Aragon mis en musique par Marcel Corneloup.

La merveille de la Musique avait conquis la foule qui parcourt les rues et quartiers du village. Un tracteur de fortune tirait remorque où avait pris place un orchestre composé rapidement.

La procession fixait sa halte au Jolibois et aux Violettes. Airs d'accordéon, solos de trompettes et de flûte, ensemble de cuivres dans des compositions classiques, musique folklorique, romance et guitare, chant choral avec les enfants des écoles ou morceaux en commun, chaque arrêt était mis à profit pour des concerts improvisés.

Tout ce que Sentheim comptait de talents et de passionnés étaient réunis dans un même élan et qui porta l'harmonie jusque sous les frondaisons de la Maison de Convalescence. La place de l'église fut reconvertie en piste de danse, et la soirée s'acheva avec un petit concert de jazz avec en composition un nouvel instrument: la flûte de pan. Les airs furent variés à souhait.

Ce fut un éveil musical dans le plein chant du crépuscule.

OXALIS ROSAE

René HIRTH

OU TREFLE à 4 FEUILLES

Un groupe de 4 jeunes de Sentheim qui s'étaient réunis pour participer à la Fête de la Musique.

Depuis ils chantent toujours le message de paix avec comme seule armes leurs guitares et leur amour qui fait vivre leurs chansons. Leur musique est douce et agréable et mériterait sans doute de pouvoir être entendue plus fréquemment et par un plus vaste public...

Frédérique



LA CHORALE



Terre d'élection pour l'art musical, notre région peut figurer parmi les premières dans le développement du chant choral. Elle dispose déjà de structures qui favorisent la pratique pédagogique et s'appuient sur un réseau de chorales issues pour la plupart des villages ou des paroisses.

La chorale de Sentheim a été créée en 1882 avec l'Union Ste Cécile qui rassemble toutes les formations liturgiques du diocèse.

Choeur d'hommes au départ, elle évolua peu à peu vers un ensemble mixte qui comprend à présent une quarantaine de choristes.

L'animation liturgique constitue sa vocation première. Elle s'est ainsi associée avec beaucoup de bonheur à l'évolution souhaitée par Vatican II sans toutefois renier les richesses du passé. L'essentiel de son activité réside dans l'étude, le travail, la pratique du chant d'église, ce d'autant que la participation des fidèles à la liturgie, loin de remiser les choristes a accru leur rôle.

La chorale poursuit aussi une tradition théâtrale, qu'elle reconsidère cependant avec un regard nouveau.

Le "SANTA SHOW" créé en 1971 est un spectacle de variétés dont l'originalité est de relire l'actualité de Sentheim avec humour, et d'alterner le déroulement d'une pièce comique avec des sketches et des danses. Il mobilise ainsi des talents multiples insoupçonnés parfois.

Mais notre ensemble souhaite aussi donner une dimension culturelle à son action. Par des concerts (musique classique et contemporaine) qui ont lieu à Sentheim, voir à l'extérieur. Pour mémoire Villedieu (Vaucluse) 1981 - Dannemarie (1982) - Walheim (1983).

Un choix d'activités qui suppose une disponibilité constante. Des efforts permanents pour les choristes, mais soutenus par un comité actif. Dirigeants et responsables sont en effet animés d'un souci de formation. Pédagogie qui se concrétise par un travail de culture vocale, de préparation musicale, et de séjours au centre musical de l'Arefac au Kleebach à Munster. Un prochain stage est prévu pour les 12 et 13 Mai 1984.

Mais un groupe se gère plus qu'il ne se conduit. L'animation est une préoccupation constante. Elle se traduit par des sorties pédestres, des voyages dont le dernier a eu lieu dans la région de Toulon au mois de septembre.

Si notre chorale se singularise par la primauté accordée à la liturgie, elle est au centre de la communauté villageoise. Par sa composition (des jeunes de 12 à 80 ans!), sa disponibilité et le témoignage qu'elle entend semer. Message de foi, d'amitié, de culture.

René HIRTH

La Chorale: Président d'honneur: Léon FINCK
Président : René HIRTH
Vice Président : Alain EHRET
Directeur : Jean François MATTAUER
Répétitions: tous les jeudis à 20h au presbytère.

DON DU SANG

36 donateurs dont 8 des villages environnants ont répondu à l'appel lancé par la commune pour la collecte de sang du 8 octobre dernier. Cela fait 28 Sentheimois. Nous tenons ici à les remercier.

A une époque où la solidarité est mise à toutes les sauces l'on peut s'apercevoir qu'elle est bien absente chez nous: 28 donateurs pour une population de 1100 habitants = 2,50%.

Quelle est la cause du peu d'intérêt au don du sang ? Des bruits divers, aussi farfelus les uns que les autres circulent. Le don du sang fait grossir: c'est faux.

Donner une fois oblige de donner toujours: c'est faux. On peut s'arrêter quand on veut.

Donner son sang affaiblit l'organisme: c'est faux. On peut donner son sang de 18 à 60 ans, tous les 3 mois pour les hommes, tous les 4 mois pour les femmes.

Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre en vous faisant inscrire à la Mairie, lors de la prochaine collecte qui sera annoncée dans la presse. Elle aura sans doute lieu au printemps prochain.

Nous terminerons par une interrogation: quelqu'un a-t-il le droit d'exiger du sang d'autrui, alors qu'il n'en a lui-même jamais donné?.

Alain EHRET



Rappel en CAS DE SINISTRE quel qu'il soit

L'alerte se fait par appel de sirène. Deux boutons d'appel sont à disposition:

- 1) à gauche de l'entrée principale de la Mairie.
- 2) à droite de l'entrée avant de l'école de filles

Les Boutons d'appel se présentent dans un boîtier rouge vitré muni d'un petit marteau. Il suffit de fracturer la vitre et d'appuyer.

- 1 APPEL MODULE (soit 3 fois de suite) = sinistre dans la commune
- 1 APPEL MODULE (soit 2 fois de suite) = sinistre à l'extérieur de la commune

1 APPEL SIMPLE : exercice.

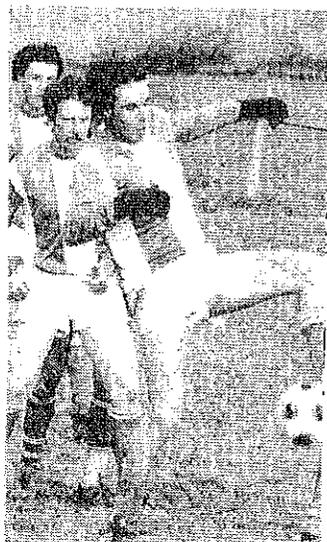
TRES IMPORTANT L'appelant doit obligatoirement rester près du bouton d'appel ou devant le dépôt de matériel du corps, afin de pouvoir renseigner les premiers arrivants sur le lieu et la nature du sinistre.

Pour toute intervention autre que sinistre nécessitant des pompiers veuillez vous adresser soit au chef de corps (tel: 82 52 24) soit à la Mairie, au Maire ou aux adjoints.

Gérard SUTTER

On demande des volontaires pour venir renforcer le corps des Sapeurs Pompiers afin de :

- reconstituer une clique à l'exemple de Lauw, Bourbach et Guewenheim!.
- former une section d'athlétisme afin de pouvoir participer avec les corps de la vallée aux épreuves sportives: parcours sportif, cross contry



FOOTBALL

De nombreux jeunes: 67 sur 100 licenciés.

Le football reste certainement le plus populaire des sports auprès de la jeunesse actuelle. Malgré les nombreuses possibilités d'activités sportives dans le secteur, le club connaît actuellement une forte progression de son effectif de jeunes, cela est dû au fait qu'il reste le seul club sportif dans notre village et que le développement du sport à l'école renforce l'attrait de la pratique sportive dans un club.

Pour la saison 1983:1984, le club engage 4 équipes de jeunes en championnat: 2 équipes de poussins-1 de pupilles et 1 de cadets.

Le tableau ci-dessous indique la répartition de l'effectif dans les différentes catégories et leur village d'origine.

Origine	Débutants	Poussins	Pupilles	Minimes	Cadets	Juniors	TOTAL
SENTHEIM	3	13	8	6	8	4	42
SOPPE LE HAUT		4	2				6
MORTZWILLER		2	1				3
GUEWENHEIM			1	2		1	4
BOURBACH LE BAS		1	1				2
MASEVAUX			1				1
LAUW	1	3	1	1	3		9
TOTAL	4	23	15	9	11	5	67

LA LECTURE DU TABLEAU AMENE PLUSIEURS REMARQUES

- l'aire de recrutement est assez large: ainsi 25 joueurs viennent des villages voisins

- l'importance de l'effectif des poussins (qui nous a obligé de refuser toute nouvelle inscription) a permis d'engager deux équipes de poussins, fait assez remarquable: depuis 3 ans le football connaît un engouement formidable auprès de cette catégorie d'âge.

- l'insuffisance de l'effectif minime nous a obligé à incorporer ces jeunes en équipe cadet, d'où un problème de surnombre (20 joueurs pour une équipe), obligeant les cadres à faire un roulement pour permettre à tous de jouer, et d'où aussi des difficultés d'adaptation pour les minimes dont certains passent ainsi de pupilles à 7 en 1982/1983 à cadets en 1983/1984.

- la faiblesse de l'effectif juniors amène leur incorporation en équipe senior.

vous constatez ainsi que

le succès de ce sport auprès des jeunes et l'organisation d'une saison posent de nombreux problèmes.

La pratique du football par ces enfants nécessitera:

- un encadrement important: 2 dirigeants au moins par équipe
- un entraînement régulier (2 h tous les mercredis) exige une nouvelle présence adulte.

Le dynamisme du club repose donc sur la participation bénévole d'adultes. C'est par un appel que nous terminerons ce petit tour d'horizon.

A vous qui aimez ce sport, qui souhaitez donner un peu de temps, venez rejoindre l'équipe qui anime ce club.

Le Comité du F.C. SENTHEIM

L'APEPA.

"TEMPS LIBRE DES JEUNES"



L'Association des Parents d'élèves de Senheim avait sa réunion de rentrée le 26 septembre 1983.

Suite à un tour d'horizon sur les problèmes scolaires et le déroulement de la rentrée, il fut constaté que c'était plutôt les loisirs qui faisaient défaut, que le nombre d'activités proposées à Senheim aux enfants d'âge scolaire était limité.

Football le mercredi après-midi avec quelques adultes

Activités diverses proposées par les enseignants
Peut-être est-ce tout?.

Aussi l'Association suggéra d'organiser des loisirs pour les enfants

-des mères de famille se sont proposées pour s'occuper de bricolage le mercredi après midi (particulièrement pour les filles).

-d'autres ont proposé des sorties à bicyclette, une section de ping pong

-une autre de prendre en charge à domicile un groupe de modélisme.

Dans ces circonstances, l'Association des Parents

-lance un appel aux personnes désireuses de s'occuper d'une activité de se faire connaître à un responsable de la section APEPA.

-demande aux enfants de dire les activités qu'ils aimeraient pratiquer, soit à leurs enseignants, soit à l'Association par l'intermédiaire de leurs parents.

Des groupes d'activités seraient formés en fonction des aspirations des enfants et du nombre d'animateurs disponibles? Les jours et heures seraient décidés, une fois ces deux éléments connus. Il va de soi que la diversité des activités peut être grande. Pour l'instant nous serons limités en locaux.

Pour la santé de notre commune, il vaudrait mieux que nous connaissions des difficultés nées de la trop grande ambition des enfants sur leurs loisirs que de l'insuffisance du nombre d'animateurs. Il est en outre des domaines, où il est possible de créer quelque chose n'avons nous pas une section adultes d'ECHECS? Pourquoi pas une section scolaire ?

Plusieurs personnes de la commune sont connues pour leurs connaissances musicales. Alors

Le bricolage est varié: peinture, dessin, tricot, couture, poterie, maquettes, découverte de la nature... et tant d'autres choses.

N'hésitons pas de nous faire connaître pour que l'ennui soit chassé de nos murs et qu'il fasse bon vivre à Senheim.

Michel LHOMME

Responsable Section APEPA Senheim

UNC = UNCAFN.



Dans le Bulletin Municipal N°20 de décembre 1981, un article, concernant l'ASSOCIATION UNC-UNCAFN (Union Nationale des Combattants et Union Nationale des combattants en Afrique du Nord) informait les lecteurs de l'existence de notre section locale, de sa reconstitution en janvier 1979, et invitait toutes personnes mobilisées, victimes de guerre, ou ayant combattu sur différents fronts, susceptibles d'avoir des droits à faire valoir, de ne pas tarder pour obtenir satisfaction et de nous rejoindre.

Je ne reviendrai donc pas sur ce sujet.

Suite à un protocole d'accord, les anciens militaires, hommes ou femmes, d'active ou de réserve, de tous grades et de toutes générations ayant servi sous le drapeau français en temps de guerre ou de paix au titre du SERVICE NATIONAL, les veufso ou les veuves dont les veuves ou le conjoint sont MORTS POUR LA FRANCE, leurs ascendants ou descendants, peuvent adhérer à l'UNC-UNCAFN sous l'appellation de SOLDATS DE FRANCE

Ils seront notre relève future et poursuivront nos traditions en préservant la PAIX (même siège social à Paris, Statuts différents).

Nous sommes prêts à les accueillir et à les informer.

Notre section compte actuellement 39 membres.

Notre programme est varié et compte de nombreuses manifestations patriotiques, assemblées, Congrès, etc...

Notre tradition: FETE FAMILIALE DU 11 NOVEMBRE(Membres et Amis)

N'attendez pas pour venir nous rejoindre - notre but est d'assurer la cohésion entre le monde combattant et de défendre les droits sociaux et moraux des Victimes de Guerre.

Maurice WILLIG

Président de la Section UNC- UNCAFN
de Senheim

Connaissez-vous l'histoire de votre village ?.

Que s'est-il passé le 8 août 1914 ?

le 19 juin 1940 ?

le 29 novembre 1944 ?

Où se situaient : les 2 moulins?

la tuilerie ?

le four à chaux ?.

les forages de pétrole ?.....

SANTA



Glecklich soll sich jeder fühla wu in Santa wohnt
Denn SANTA esch bschtimmt o net henterem Mond
Stolz SANTA afangs vum Sewatahl do steht
Vu witem ma scho ganz quat dr Kirchturm jo gseht.
SANTA a grosser Vorteil uf andra Derfer hat
Wia SANTA ewa emmer nur guata Verwalter hat
Stets erscht gse mit gwissena Sacha
Glich d'Nochbersderfer drno prowiert han uns no zu mache
Zum Beispiel die famosa Wasserleitung, leider vielmol'sa Rohr jo freckt
Awer was isch denn im hitiga Lawa ganz perfektekt
Am Afang viel um unsere T rottoirs se jaloux gse
Dr Fuassganger doch uf dr Stross nemm secher gse esch
Un unsera Riviera das sogenannta Grumbyloch
Wun doch ihre "Plage" so vil bnutzt werd noch
Doch da Foralla in dr Dollera hangt's Lawa ama dinna Fa da
Zuavil Fescher sin ,wu ihra Werm gehn ge bada.
Uns s'Isabahnala, vum hintra Tal ganz üsgchalta
Mer en SANTA stolz un froh sen ass mer'shan kenna bhalta.
Jetzt noch die schena Blüamabacs, dass ma SANTA jo bol nemma kennt
Noch mehr Blüama an da Fanschter und SANTA werd noch Village Fleuri gnennt.
So kennt ma erwähna noch vil güata sacha
Doch Tian mr a ander Mol witterscht macha
Eins esh secher, a manker hat gmeint besser macha un geht vu SANTA furt
Met Fraida awer emmer wieder kumt uf SANTA zruck.

Marguerite L.

Senten

Ap Ciutz Hanser und nese sin wirtm my fest fornyett ge
bestige von sente ab siner guten d' sthnd' von sente und
sin vuy

Pourquoi SANTA ?.... Il y a la tradition orale, mais aussi les archives de l'Abbaye de Masevaux où notre village apparait sous le nom de SENTEN. Voici extrait d'un dimier de 1445, photocopie d'un texte avec SENTEN et SENTE. SENTEIM n'est apparu dans sa forme actuelle qu'au 18^e siècle.

D'ZWARGA vum WOLFLOCH



D'Zwarga vum Wolfloch stell un sacht
Kumma ens Dorf fascht jeda andra Nacht
Se Kumma ku schaffa fer d'Litt
Se gehn awer emmer weder in der Zitt!

Niama hat se noch vu nochem gsah
Das werd villicht oi nia gsah
D'Nacht esch ehra liabschta Reviar
Am Morga gehn sa weder en ehr Quartiar.

S'Wolfloch esch ehra Versteck wenn's hall esch
Si wohna in da unterrerdische Gang so fresch
Se schlofa am Tag, schaffa z'Nacht
ebs schneit, ragnet, bletzt oder kracht

Am Suntig hera sa d'Orgla vu Burbach
Se bliwa andchtig, stell un macha ke Krach
Se preisa dr Herr in sinra Allmacht
Un gehn weder uf era Wag d'ander Nacht!

D'Zwarga vum Wolfloch kumma emmer weder
Ei Mol freier un's andra Mol vil speter
Se schaffa, groidra, schwetza, ploga sech
Fer jeder, fer ehn, fer dech un fer mech.

Winter esch's worda a klara Nacht
mit hallem Mond un a Sternapracht
Doch s'kumt ku schneia gega da Morga
Das macht unsra Zwarga vil Sorga.

Schnall im Galopp renna sa heim ens Wolfloch
Em Schnee hinterlehn se awer Spura doch
O weh! s'gheimis vu da Zwarga kumt üss
As vrzaehlt sech 's am Morga vu Hüß zu Hüß.

Ewerall uf em wissa Boda Gansafüsstapa
so seit s'Kend verwundert zum Papa
Das seh secher unsri Zwarga das Mol gse
Schreit's ewerall, witt und breit in d'Heh!

Vu dam Tag a sen d'Zwarga ewer Barg un Tal
Se hen sech nema lo sah in unsrm Arrdall
D'Zwarga vum Wolfloch stell un sacht
Sen ganga fer emmer un allwil en der Nacht

Henri FLORY Novembre 1983

Les règles du bon voisinage

ou l'art de ne pas se regarder en chiens de faïence

La vengeance
n'est pas un bon sentiment
A une vacherie il vaut mieux
répondre par une gentillesse.

Jean MARAIS

Un arbre mal placé, ça peut
faire des morts. Sur le bord de
l'autoroute ? Non, au fond du
jardin. Depuis des générations
qu'on se dispute pour ça. Et
pour la gouttière mal placée. Et
pour la fenêtre mal ouverte !
Ça se termine mal, parfois...
Pourtant, le Code civil a tout
prévu.

De l'égout des toits.

Art. 681. Tout propriétaire doit établir des toits de manière que les eaux pluviales s'écoulent sur son terrain ou sur la voie publique; il ne peut les faire verser sur le fonds de son voisin.

Les distances à respecter

Art. 671. (L. 20 août 1881.) Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus, et, à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations.

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur.

Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer ses espaliers.



CHIENS

Nous tenons à rappeler aux propriétaires de chiens que le vagabondage des animaux sur la voie publique est interdit et qu'il convient de lutter contre les aboiements continus. Nous avons tous droit au repos nocturne .

CARNET de FAMILLE

Naissances

Nous avons la joie d'accueillir dans notre communauté

8.12.1983	Sophie de Antonio BIANCO et Edith FARNY
2. 1.1983	Julie de Philippe REALINI et Marie Paule BINDLER
10.2.1983	Claire de Roland TYRLIK et de Marie Yvonne RAULT
3.4.1983	Xavier François Guillaume de Denis KUNTZMANN et Marie Clause BIHL.
25.4.1983	Julien Désiré de Jean Michel HUET ET Dorianne HEWKO
7.5 1983	Grégoire Dominique de Dominique SITTER et Claire SEILER
25.5.1983	Charlotte de Roland HASSELHAN et de Claudine NEHR.
1.6. 1983	Laetitia Elisabeth Ingrid de Alain JAEGER ET Agnès HEINRICH
12.8.1983	Céline de Pascal HIRTH et Agnès HEINRICH

Mariages

18.2.1983	Bernard Gérard ROTH et Liliane Elise HIBSCHERR
30.4.1983	Roland LEHMANN et Monique FAVE
7.5.1983	André Paul WOLFF et Adrienne Erna HALTER

Toutes nos Félicitations.

Décès

27.12.1982	Albertine MASSON 84 ANS.
5.1. 1983	Louis Eugène BRINGEL 79 ans.
13.1. 1983	Mathilde WOLFF née SCHEUBEL 81 ans .
5.3. 1983	Georges BUCKENMEYER 70 ans.
13.5. 1983	Françoise WIMMER née SCILLIG 77 ans.
25.6. 1983	Adèle KIEFFER née FARQUE 82 ans.
18.8. 1983	Eva KRIMELBEIN née FAUST 63 ans .
20.8. 1983	Marcelline MONNIER née SCHLOSSER 80 ans.
30.8. 1983	Justine JAEGER veuve GESSIER 77 ans .
31.10.1983	Thérèse HIRTH née EHRET 92 ans.
31.10.1983	Michel VENNIRO 17 ans.

A toutes les familles frappées par un deuil nous présentons nos sincères condoléances et l'expression de notre profonde sympathie.

Arrivées

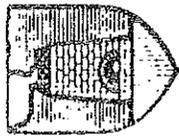
21 Grand'rue	Mme Claudine HASSELHAN -NEHR.
8 Grand'rue	Eugène WALTER
2 rue de l'église	Charles Georges GASS ET Madame et leurs 3 enfants.
16 rue de l'église	Mme Adrienne WOLFF-HALTER
5 rue Louis Bian	Michel KNECHT ET Mme et leur enfant
1 rue de la Poste	BRAIZAT et Mme et leurs deux enfants
9 rue de Soppe le Haut	René SAINT-Dizier et Mme.
2 rue du Canal	Patrick OSOWIECKI et Fatima AISSAOUI.
2 rue du Chemin de Fer	Jean Claude EHRET Mme et leur fils.
2 rue de Mortzwiller	Mme Monique SEMBACH
4 rue de Mortzwiller	Mme Marie Louise BECKER-ROST.
24 rue de Mortzwiller	Raymond JENN Mme et leurs deux enfants.
1 rue des Primevères	Denis Kuntzmann Mme et leurs deux enfants.
5 rue du Muguet	Marc PERRIN Mme et leurs deux enfants.
6 rue du Muguet	Daniel GASSER Mme et leurs deux enfants.
16 rue du Muguet	Jean Louis BAYSANG et Mme.

Cordiale Bienvenue à tous.

Départs

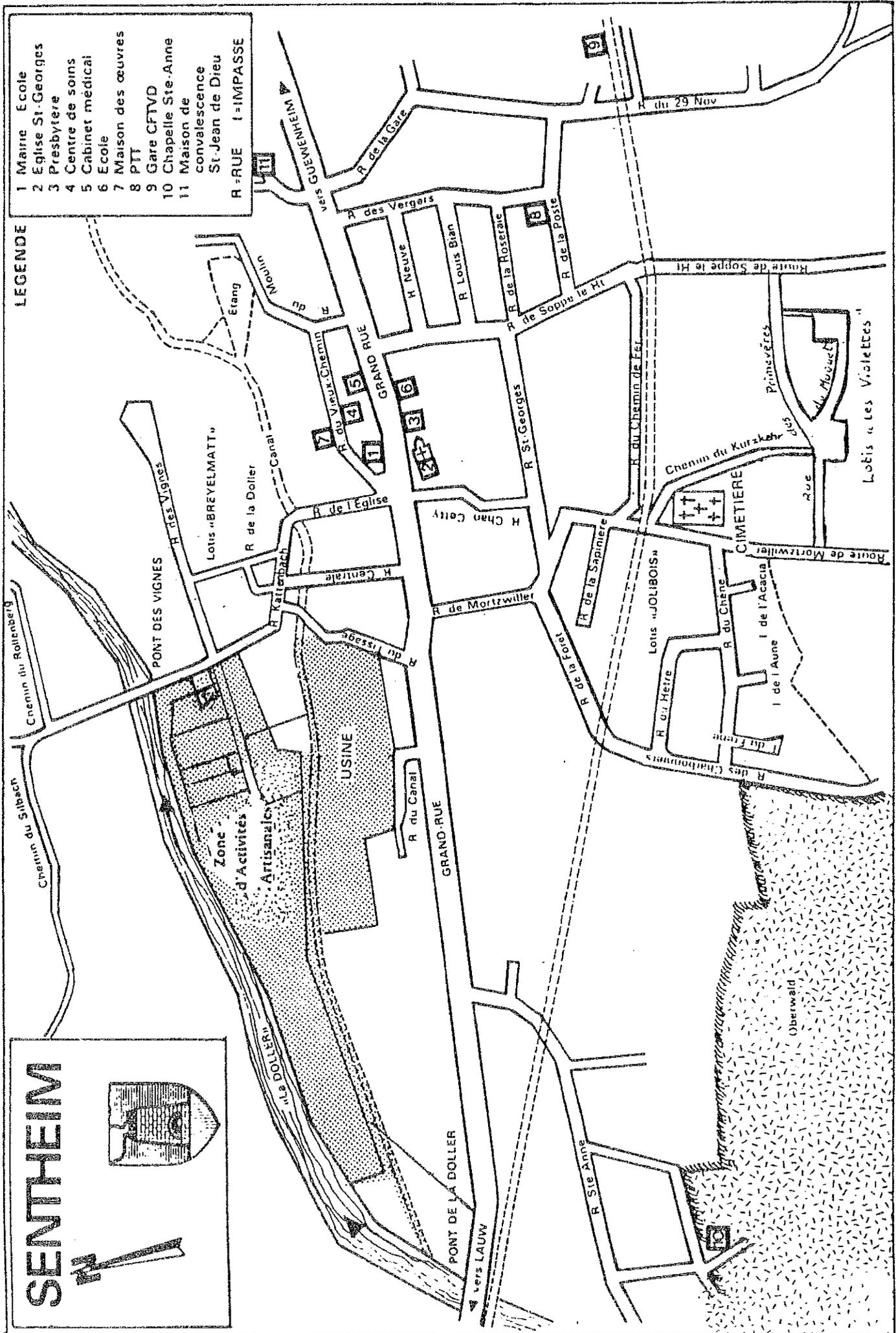
Richard SALA	- Alain OGER - Famille Gorgonio ALONSO -
Famille Jean Marie LANG	- Famille Joseph Henri FURSTOSS.

SENTHEIM



LEGENDE

- 1 Mairie Ecole
 - 2 Eglise St-Georges
 - 3 Presbytère
 - 4 Centre de soins
 - 5 Cabinet médical
 - 6 Ecole
 - 7 Maison des œuvres
 - 8 PTT
 - 9 Gare CFTVD
 - 10 Chapelle Ste-Anne
 - 11 Maison de convalescence St-Jean de Dieu
- R = RUE I = IMPASSE



D E R N I E R E M I N U T E
=====

Les activités des enfants de Sentheim (scolarisés ou non à Sentheim) débiteront à la rentrée de Janvier 1984. En voici la liste :

<u>Activités</u>	<u>responsable</u>	<u>horaire</u>
ECHecs	M. HIRTH Aloyse 12, rue du Tissage	vendredi 17h - 18h
BRICOLAGE travaux manuels	Mme CHOPP Edith 7, rue du Muguet	mercredi 14h30 - 16h30
CONSTRUCTION montage maquettes	M. STANISIERE J.L. 14, rue de Hêtre	mardi 17h - 18h30

Des inscriptions peuvent encore être prises auprès des responsables dans la limite des places disponibles.